



## Urbanisme

### Déclaration préalable

**Nos communes regorgent de lieux chargés d'histoire, dont la beauté typique fait tout le caractère de nos petites cités...**

**Alors... Quoi de plus naturel que d'œuvrer à la protection de cet héritage ?**

La Mothe Saint-Héray possède un patrimoine riche issu de son histoire médiévale, c'est pourquoi notre commune est homologuée « *Petite Cité de Caractère* ».

On constate trop souvent la réalisation de travaux sans autorisation qui méprisent les règlements d'urbanisme alors qu'il conviendrait de préserver la richesse de l'architecture et les paysages de la commune.

Dans cette optique, le conseil municipal a élaboré un plan local d'urbanisme (PLU) et prochainement sera mise en œuvre une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP).

Ces documents d'urbanisme décrivent et précisent les modalités de délivrance d'une autorisation de travaux pour les particuliers et pour les entreprises du bâtiment qui réalisent ces travaux.

**Déclaration préalable de travaux :** constructions, travaux, installations ou aménagements non soumis à permis, comprenant ou non des démolitions.

Alors que pour certains travaux d'importance, obtenir un **permis de construire** est indispensable, d'autres, constructions ou aménagements plus modestes, ne sont pas soumis à la délivrance d'un permis. Ceux-ci doivent toutefois être précédés d'une **déclaration préalable avant d'entreprendre des travaux**.

Cette déclaration permet aux autorités administratives compétentes, de s'assurer que le projet est conforme aux règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la commune.

#### Travaux concernés

Une déclaration préalable est notamment exigée pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- Ravalements des façades ou réfections des toitures et tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment, tels que la création de nouvelles ouvertures, ainsi que le remplacement des menuiseries (portes, fenêtres, volets).

- Travaux qui créent entre 5 m<sup>2</sup> ou 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol. Le seuil de 20 m<sup>2</sup> est porté à 40 m<sup>2</sup> si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU); ce qui est le cas à La Mothe Saint-Héray.

- Toutefois, entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m<sup>2</sup>,

- Travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

- Travaux concernant la réalisation de garage, d'abri de jardins, piscine, etc...

En outre notre commune possède plusieurs monuments classés, l'avis de Mr l'Architecte des bâtiments de France est donc obligatoire, avant le début des travaux, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques. (Ce qui est le cas sur la majeure partie de la commune).

#### Construire ou entreprendre des travaux sans autorisation : les risques et les sanctions

En cas de constatation de travaux sans autorisation ou de travaux non conformes aux prescriptions, le contrevenant s'expose à l'arrêt du chantier, à la saisie du matériel et des matériaux.

Ces infractions sont susceptibles d'une amende de 1 200 € et le tribunal peut statuer sur la mise en conformité ou la démolition.

**Vos démarches :** Les documents d'urbanisme sont disponibles au secrétariat de mairie, l'Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme est à votre disposition les samedis matins ou tous les soirs après 17 heures (sur rendez vous) pour vous conseiller dans l'élaboration de vos démarches.

**Un conseil :** avant d'engager tout travaux veuillez-vous renseigner à la mairie.

## EDITORIAL

Les pluies incessantes ont plombé notre région ces derniers mois entraînant en décembre et à la veille du premier mai des inondations dans certains quartiers de la commune.



Je ne conteste pas les désagréments que cela engendre.

Il est très facile, sous l'effet du mécontentement de porter des critiques à l'égard des élus et des personnels des services techniques. Il est cependant difficile de les accepter lorsqu'elles frisent l'incorrection. Ce n'est pas ma conception de la citoyenneté. Je ne peux encore moins accepter ces critiques quand je vois les efforts déployés tant par le personnel que par les élus pour solutionner les problèmes. Mais c'est encore plus désespérant et décourageant pour la citoyenneté de constater, ces derniers jours, dans un parterre récemment rénové par le service espaces verts la disparition de nombreux plants d'arbustes !!!

Le budget primitif a été adopté par le Conseil Municipal le 12 avril. Comme elle s'y est engagée en début de mandat, l'équipe municipale a construit ce budget sans augmentation des impôts. Il faut reconnaître qu'il est toujours difficile de faire coïncider les dépenses résultant de besoins toujours pressants et des recettes qui ne sont pas extensibles dans la mesure où l'on souhaite ménager le contribuable. Ce budget va nous permettre de continuer les travaux engagés.

Ce début d'année a enfin vu l'effacement des réseaux à la Villedieu. Il reste à France Télécom à faire disparaître leurs fils. Le nouvel éclairage à LED vient enfin d'être posé. L'entreprise locale de travaux publics est de retour rue de la Barrière pour terminer les travaux de voirie. Malheureusement, le mauvais temps a retardé le chantier.

Dans le cadre de notre politique de sauvegarde du petit patrimoine nous avons fait de nouveau appel à l'Association Intermédiaire de Saint Maixent. 12 personnes en insertion travaillent à la réhabilitation de lavoirs, à la restauration des murets du parc municipal. Bientôt la grotte devrait retrouver une fermeture convenable.

Le permis d'aménager du lotissement des Champs du Parc a été déposé. Il risque de prendre du retard puisque nous venons d'être avisés par les services de la DRAC qu'il est nécessaire de procéder à des études de fouilles archéologiques, ce qui peut prendre... beaucoup de temps !

Le Conseil Municipal continue à apporter son soutien à la vie associative et culturelle locale qui constitue un lien social au sein de la commune. J'invite chacune et chacun d'entre vous à venir profiter des activités ou à découvrir les expositions mises en place par la commission culturelle municipale.

L'été ne devrait pas manquer d'attraits à La Mothe Saint-Héray !

Le Maire,  
Alain DELAGE



## Vie communale

### Budget 2012

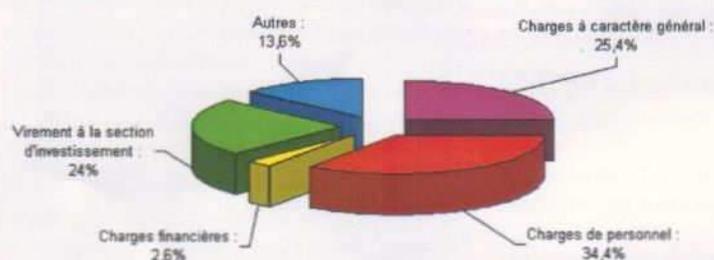
Le Conseil Municipal a souhaité maintenir le taux des taxes communales et ne pas recourir à l'emprunt.

Ce budget permet d'engager de nouvelles réalisations :

- programme voirie : rues des Sangles, de Courdevant et du Pâtis
- viabilisation du lotissement des Justices
- Effacement des réseaux à La Villedieu de Comblé avec le changement de l'éclairage public
- Travaux d'entretien des bâtiments : double cloisonnage à la Maison des Associations et peintures
- Achat du pigeonnier
- Extension du Colombarium
- Renouvellement du matériel informatique du secrétariat

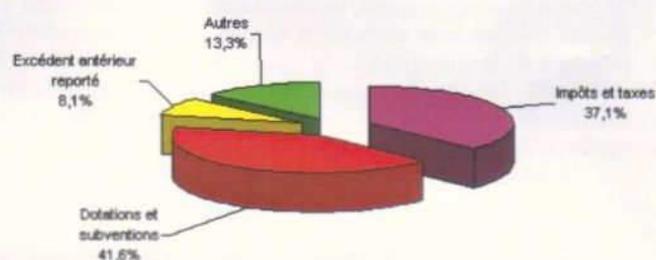
### Fonctionnement

#### Dépenses



Charges à caractère général :	464 019,00
Charges de personnel :	629 260,00
Charges financières :	47 200,00
Virement à la section d'investissement :	438 000,00
Autres :	249 521,00

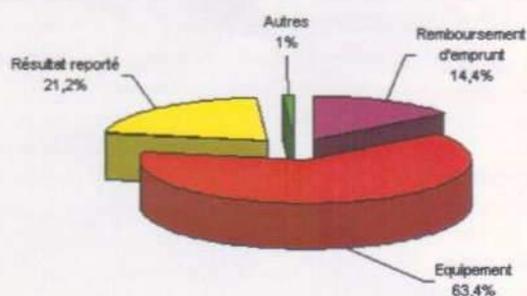
#### Recettes



Impôts et taxes :	677 685,00
Dotations et subventions :	760 603,00
Excédent antérieur reporté :	147 413,50
Autres :	242 298,50

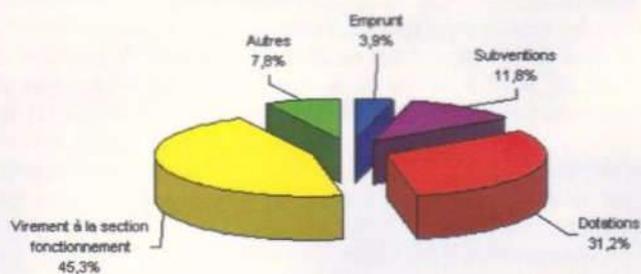
### Investissement

#### Dépenses



Remboursement d'emprunts :	139 100,00
Equipement :	612 203,60
Résultat reporté :	204 696,40
Autres :	10 000,00

#### Recettes



Emprunts :	37 500,00
Subventions :	113 722,00
Dotations :	301 778,00
Virement de la section fonctionnement :	438 000,00
Autres :	75 000,00

## Environnement

### Les économies d'énergies

L'énergie (chauffage, éclairage, production d'eau chaude) est un des postes de dépense les plus lourds, que ce soit pour le budget d'un ménage ou celui d'une commune. Et l'électricité pèse pour près de la moitié de ces dépenses. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de mener cette année une réflexion approfondie sur les dépenses d'électricité de notre commune. Horaires d'éclairage des rues et des monuments publics, utilisation d'ampoules à basse consommation, périodes de chauffage des bâtiments publics, adéquation des abonnements-compteurs avec les besoins réels et bien d'autres pistes envisageables feront l'objet d'une analyse et d'une étude menée avec le concours d'EDF. L'objectif est d'arriver à la maîtrise de ce poste de charge. Si vous avez des idées, des suggestions sur ce sujet, n'hésitez pas à en faire part aux services de la Mairie, par téléphone (05.49.05.01.41), par mail [lamothe.mairie@wanadoo.fr](mailto:lamothe.mairie@wanadoo.fr) ou par écrit.



## Compostage collectif Impasse de la Cimalière

Le compostage collectif s'invite au village adapté de la Cimalière

Trois composteurs viennent d'être installés par le SMC en collaboration avec la municipalité de La Mothe-Saint-Héray au village adapté de la Cimalière. Situé dans la continuité de l'espace dédié aux containers à déchets ménagers, ce nouvel espace permet aux habitants des 16 logements du village de composter collectivement. Pour cela, Erwan Faux, le technicien du SMC en charge du compostage, accompagné d'élus, a rencontré l'ensemble des habitants du village afin de leur expliquer la démarche du compostage, la technique, l'intérêt environnemental et économique de cette action. A la suite de ces explications, un bio-séau permettant de stocker les déchets fermentescibles et des fiches techniques ont été remis à chaque foyer.

Pour que le site de compostage collectif fonctionne correctement, des panneaux explicatifs ont été installés, et un des trois bacs a été dédié à la réserve du broyat de bois. Ce broyat de bois est utilisé comme structurant, matière carbonée spongieuse indispensable, à mélanger avec les déchets fermentescibles apportés afin d'obtenir une bonne décomposition de la matière en compost sans désagrément de type mauvaises odeurs.

A l'automne, un apéro-compost sera organisé de manière à échanger autour de cette première saison de compostage, et à distribuer le compost obtenu à ceux qui le souhaitent.

## Inventaire des zones humides

Pour répondre à une double attente,

La commune a voulu engager cet inventaire pour d'une part alimenter la connaissance du territoire. L'aspect « zones humides » va donc permettre de compléter le diagnostic territorial dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme.

D'autre part, cette étude est demandée par la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sèvre Niortaise et Marais Poitevin. La prise en compte de ces espaces est importante, entre autres, pour le bon fonctionnement du bassin versant et la qualité de l'eau.

Cet inventaire a mis en œuvre une démarche d'expertise menée par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) qui a réalisé la phase de terrain.



Lavoir (Chemin des Fontaines)



Prairie humide (Près du lieu dit "Ratier")

### Une démarche participative

Un groupe d'acteurs a été constitué, réunissant les élus, les agriculteurs, les chasseurs, les associations locales de pêche, les randonneurs et associations de protection de la nature.

Trois réunions ont été organisées pour présenter la méthode d'inventaire (critères, etc ...) et l'intérêt des zones humides. La réunion sur le terrain a permis de façon concrète de vérifier ces éléments.

### Les grands chiffres

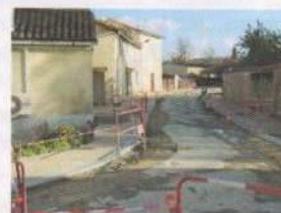
Le bilan de l'inventaire a été présenté au groupe d'acteurs locaux qui en a vérifié la consistance. Le conseil municipal en a aussi pris connaissance le 1er mars 2012. Actuellement, 125 hectares de zones humides ont été recensés (soit près de 8.5% du territoire communal). La très grande majorité de ces espaces est constituée de prairies humides et de terres agricoles. Il a également été dénombré 7.8 km de réseau hydrographique complémentaire (en supplément du réseau IGN), ainsi que 12 plans d'eau, 11 mares et 6 lavoirs.

## Travaux

### Dans notre commune

Avec les beaux jours, l'entreprise locale a de nouveau investi la rue de la Barrière pour terminer les travaux (trottoirs + chaussée). C'est un programme de 290 000,00 euros qui s'achève (éclairage compris).

La commune remercie les riverains pour leur patience et leur compréhension.



Travaux rue de la Barrière



Travaux à La Villedieu de Comblé



A la Villedieu de Comblé, l'entreprise DELAIRE de Chef-Boutonne, a été chargée par SEOLIS de l'effacement des réseaux électriques. La commune en a profité pour doter ce quartier d'un tout nouvel éclairage à LED (ampoules à basse énergie).



Construction lavoir : rue des Sangles

Depuis le début du chantier, 12 personnes de l'Association Intermédiaire de Saint Maixent, travaillent à la restauration des murs du parc municipal mais aussi à la réhabilitation de trois lavoirs (Rues des Sangles, du Petit Four et Ancienne Gendarmerie)

Travaux au parc municipal





## Manifestations

### Le Printemps de l'Orangerie

« Le textile à l'œuvre » vous attend dans la galerie haute de l'Orangerie jusqu'au 3 juin. Karine JOLLET modèle ses sculptures à partir de draps anciens, de mouchoirs brodés qu'elle découpe, coud, intégrant du satin, de la dentelle, des perles. La forme est obtenue avec de la ouate.

Raphaëlle PIA travaille la toile sous forme de plissages avant d'y appliquer la couleur.

Après séchage, elle tend la toile sur un châssis et c'est un épanouissement floral. Ce sont les forêts, les longues rives de sable de la Baie de Somme.

Voici leurs sites : [www.karinejollet.com](http://www.karinejollet.com) et [www.raphaellepia.fr](http://www.raphaellepia.fr)

Ouverture les jeudis, vendredis, samedis, dimanches et jours fériés de 14 h 30 à 19 h 00



Carton invitation  
"Printemps de l'Orangerie"

### Rendez-vous aux jardins les 2 et 3 juin

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a choisi cette année le thème « le jardin et ses images ».

La commune en partenariat avec le Syndicat d'Initiative et les associations : les Amis de la bibliothèque, le Chœur de Chambrille, le Club des aînés, les Doigts piqués, la Maison de retraite Notre Maison, Nect'art, les écoles maternelle et élémentaire François Dallet, et une équipe de bénévoles, propose à partir de l'arboretum ou de l'Orangerie un parcours guidé le long des jardins et de la Sèvre avec des représentations artistiques (tableaux vivants, nature morte) photographiques, poétiques et musicales, une rencontre et des échanges avec les jardiniers.



Affiche 2012

Dès le vendredi soir à 20 h 30 sous les halles, le SMC organise une conférence avec Monsieur Jacky LEPETIT sur BRF (Bois Raméal Fragmenté) et une démonstration de broyage aura lieu le samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00 dans un jardin de l'Orangerie.

Et pour clôturer ce week-end ne manquez pas le concert des chorales André LECLULEUR de Niort, Orphéus Choir de Wellingborough et le festin d'Alexandre, dimanche 3 juin à 17h00 dans la galerie basse de l'Orangerie.

Tarifs : adultes : 18 € (ou 15 € si réservation), enfants (-15 ans) – demandeurs d'emploi : gratuit, groupes : 12 €

### Les Nouvelles Métamorphoses

Réservez votre WE du 23 - 24 juin 2012 ! A chacun son programme ! accès gratuit partout!

**un WE de convivialité** : animations, rencontres, approche de l'art contemporain, beauté du patrimoine :

dans l'Orangerie et ses jardins (site classé), visiter l'exposition d'art contemporain autour du thème « Danse », parler avec les artistes, aller et venir librement dans l'exposition ou dans le village de toiles,

- et samedi s'initier à la Salsa avec le groupe SALSA MAYOR, assister au vernissage le samedi à 17h30 et dîner le soir, en présence des artistes, en extérieur, avec le groupe GLOP QUARTET (réservations au 05 49 05 01 41),

- et dimanche s'initier au Hip-Hop avec la compagnie E.go, et le graffeur Boucenna Saïd, animations organisées par l'Espace jeunes de la Mothe Saint-Héray - Pamproux,

- le samedi et le dimanche des artistes travailleront devant le public, ils répondront bien volontiers à vos questions.

**un WE de culture autour de l'art contemporain** : conférences, exposition d'art contemporain et rencontres avec les artistes : (entrées gratuites et libres)

- café philosophique, sous le cerisier, samedi matin de 10h30 à 12h00, animé par Yves Boisset.

- conférence de 14h à 15h30... le samedi 23 juin dans la salle du rez de jardin : «Peinture : entre images et danses du corps» par Benoit Hapiot.

- conférence de 10h30 à 12h... le dimanche 24 juin, dans la salle du rez de jardin : «de la représentation à la présentation du corps» par Carole Augay-Rallet.

- vernissage du IN (exposition de L'Orangerie) le samedi 23 à 17h30, et remise des prix du OFF (exposants du village de toile) le dimanche 24 juin à 18h.

- exposition à la Commanderie de Saint-Marc La Lande du 23 juin au 15 juillet et exposition sous toiles dans les jardins avec le finissage à 17h00 le 15.

L'organisation est assurée par l'association « les Nouvelles Métamorphoses » avec l'appui de la Mairie de La Mothe Saint Héray, de la Région, de notre parlementaire, du Conseil Général, de nos partenaires et donateurs.

### Journées du Patrimoine



Les journées du patrimoine auront lieu les 15 et 16 septembre sur le thème « les patrimoines cachés », l'occasion de faire découvrir les poteries funéraires du moyen âge avec une conférence le samedi à 10h00 du Conservateur du Musée de Parthenay, Madame Cavaillès. Vous pourrez également découvrir des anciens plans de l'Orangerie et du château. Vendredi et samedi en soirée venez découvrir l'Orangerie « en lumière ». La Compagnie Mastoc Production de La Mothe propose un spectacle lumineux, féérique dans les jardins de l'Orangerie : Hanami qui signifie en japonais « regarder les fleurs ».



Ancien plan du château



## La fête des Rosières se prépare...



Elodie et Julien en costume mothais

Le Comité des Rosières, réuni le 23 mars dernier, a validé la candidature déposée par Elodie GRELLARD. Elle deviendra ainsi le samedi 1<sup>er</sup> septembre 2012, la 373<sup>ème</sup> Rosière de La Mothe St Héray. Ce jour-là elle célébrera son mariage avec Julien CHARLES. La photo des "futurs rosiers" ci-contre a été prise lors de leur participation au cortège de la Rosière en 2010. Il s'agit donc d'un jeune couple du canton particulièrement impliqué dans notre traditionnelle manifestation depuis plusieurs années. Pour leur faire honneur, le Comité des Fêtes prépare activement le programme de la fête des Rosières 2012, prévue les 31 août, 1<sup>er</sup> et 2 septembre prochains. Comme chaque année, le Comité des Fêtes recherche des bénévoles (associations, habitants d'un quartier, d'une commune voisine, groupe d'amis...) pour réaliser les chars ou participer par un défilé costumé à la cavalcade des Rosières.

Le Comité des Fêtes (contact : 05 49 05 02 09)

## Flying Sangliers

L'association Flying Sangliers (traduction : "les sangliers volants") a été créée en décembre 1997, le siège social est basé à Celles sur Belle. Deux anciens volleyeurs de Niort en sont à l'origine, voulant ainsi diversifier leurs activités sportives, en commençant par la pratique de la course à pied, mais aussi du VTT, puis en ayant participé aux premières manifestations type Raid nature dans les années 1995. Ils ont décidé avec l'apport de quelques autres sportifs passionnés de franchir le pas et de se lancer dans l'organisation de raids. Cela a commencé en 1998 par l'organisation du premier Raid des Flying Sangliers, entre copains, histoire de tester leur capacité à devenir organisateurs de raid. Puis cela s'est enchaîné pour être aujourd'hui, à la veille de notre 15<sup>ème</sup> édition du Raid Sud Deux-Sèvres, une manifestation reconnue qui a compté jusqu'à plus de 320 concurrents, pour une bande de vieux sportifs aidés et supportés chaque année par quelques 80 à 100 bénévoles. Les raideurs sont par équipes de 2 et doivent partir en autonomie complète sur chaque journée.



Affiche 2012

L'édition 2012 est donc axée sur la Mothe St Héray, qui accueille cette année l'épreuve avec la mise à disposition de structures permettant de réserver aux raideurs un week-end dont ils se souviendront longtemps. Ce départ historique est toujours donné au plan d'eau du Lambon le samedi vers 9h, puis les concurrents vont progresser samedi 2 juin jusqu'à la Mothe St-Héray, lieu du bivouac, avec du VTT, de la course d'orientation dans les bois et forêts (activité demandant une certaine acuité pour la manipulation d'une boussole), mais aussi en milieu urbain. Ils se seront testés sur des activités tyrolienne et descente en rappel en centre ville de la Mothe St-Héray, mais aussi du Bike and Run, c'est à dire un concurrent en VTT et le second à pied. Comme chaque année une activité nocturne est organisée allant de 22h à 4h du matin, par une course d'orientation pédestre, avec différents supports (carte, photos ....). Après une bonne nuit de sommeil, les raideurs reprennent la course pour rentrer sur la plan d'eau du Lambon avec là aussi une multitude d'activités Course d'orientation, épreuves de tir, acrobanches, tyrolienne, et arrivée dans l'après-midi du dimanche 3 juin, avec le sentiment d'avoir vécu une expérience formidable, repoussant quelquefois les limites pour mieux apprécier ces moments et se dire "vivement l'année prochaine"

## Cyclo tourisme : 74<sup>ème</sup> semaine fédérale internationale de cyclotourisme Niort-Chauray

Du 5 au 12 Août prochain, La Mothe va voir passer chaque jour 50 participants au cette manifestation très importante au-niveau national puisqu'elle rassemble 12 000 participants et a lieu tous les 2 ans. Cette année, c'est donc dans le Poitou-Charentes que les randonneurs à vélo vont venir. Sur route ou à VTT, des parcours de 25 à 175 KM les attendent chaque jour. Après l'effort, ils seront accueillis et guidés chaque jour dans notre bourg par un membre du Syndicat d'Initiative et il leur sera ensuite offert une dégustation de produits locaux.

Nous remercions par avance la population et les commerçants de leur faire bon accueil.



## Syndicat d'Initiative



Syndicat d'initiative

A la Maison de la Haute Sèvre – Moulin l'Abbé, les deux salles réservées aux expositions temporaires sont consacrées cette année aux Poteries et Faïences anciennes au Quotidien. Des plus humbles d'usage quotidien à des pièces plus rares, toutes ces poteries rappelleront aux plus anciens leur vie d'autrefois. Dans une vitrine au premier étage sont exposées 7 faïences décoratives prêtées par le musée de Parthenay (retraçant l'histoire de la faïence parthenaisienne). Horaires d'été du 18/06 au 16/09 : tous les jours sauf le mardi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14h30 à 18h30.

Du côté des animations : Journées du Petit Patrimoine et des Moulins les 16 et 17 juin avec suggestions de découvertes de patrimoines ignorés. Les 21 au soir et 22 juillet toute la journée la deuxième édition de La Mothe à l'heure anglaise avec quiz musical le samedi soir. Dimanche : marché anglais, jeux sportifs, brunch, tea time... Enfin, le 12 août se déroulera dans la Mothe la 5<sup>ème</sup> édition du concours de peinture "Fête des Couleurs".

Pour plus de détails sur ces manifestations, rendez-vous au Syndicat d'initiative.



## Association

### FCHVS



Equipe de Benjamins  
et leur entraîneur

#### Quelques nouvelles du football club du Haut Val de Sèvre

Avec 110 licenciés, l'effectif global est stable. Il est cependant apprécié de voir l'effectif des petits nouveaux progresser. L'école de foot a repris depuis le 07 septembre 2011 et poursuit son objectif : encadrer, éduquer, former les jeunes de 5 à 17 ans. Pour la catégorie U6 à U13 les entraînements ont lieu le mercredi à 15 h 30 à La Mothe Saint-Héray.

Comme la saison précédente, les U15, et les U18 jouent en entente avec l'EMF (canton de St-Maixent), cela permet de réaliser 2 équipes en catégorie U18 dont l'une évolue au niveau régional. Ainsi, les 2 équipes sont parfaitement complètes, homogènes et chacun peut s'exprimer à son niveau. Les U15 sont engagés sous le nom du FCHVS94 et encadrés par Laurent GOUILLARD lequel s'occupait des équipes seniors la saison précédente.

Nous avons engagé 3 équipes « débutants », 1 équipe U11, 1 équipe U13, 1 équipe U15. Les matchs des week-ends se déroulent comme d'habitude sur tous les terrains du canton. De U6 à U9 sur le stade de La Mothe, les U11 sur le stade d'Exoudun, les U13 sur le stade de Pamproux, les U15 à la Mothe Saint-Héray également. En effet, le terrain de Salles étant en cours de rénovation, il ne sera donc pas utilisé cette année en accord avec la municipalité. Les éducateurs ont peaufiné la composition de leurs groupes, organisé les différents plannings. La saison est donc lancée. Nous vous invitons à venir les encourager.

Au terme de notre 6ème année de labellisation « LABEL ECOLE DE FOOT » décernée par la fédération Française de Football, nous avons malheureusement échoué dans notre tentative de renouvellement (tous les 3 ans). Deux nouveaux membres du bureau ont suivi de façon assidue la formation dispensée par le district des Deux-Sèvres et ont brillamment obtenu leur diplôme. Cependant, s'agissant d'une valorisation à laquelle nous tenons particulièrement, nous présenterons donc de nouveau notre candidature la saison prochaine.

Je rappelle que ce label récompense les efforts consentis par l'ensemble du club sur la qualité de l'encadrement, la qualité des entraînements dispensés, la qualité des infrastructures, l'aménagement de l'éclairage sur les aires d'entraînement permet « d'économiser » le terrain principal récemment refait.

Pour tous contacts :

Carine LAGIER (secrétaire : 05-49-77-02-76) Loïc TEXIER (Vice-Président responsable école de foot : 05-49-05-15-84)

Dominique PHILIPPE

Dominique PHILIPPE (Président : 05-49-05-19-94)

### CLIC

Destiné aux personnes de plus de 60 ans, à leur entourage et aux professionnels du secteur, le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) est un guichet d'accueil de proximité et d'information, de conseil et d'orientation.

Le CLIC est un service gratuit soutenu financièrement par Conseil Général des Deux-Sèvres et les communes du Haut Val de Sèvre.

Tout au long de l'année, le CLIC se déplace sur les communes du pays du Haut Val de Sèvre avec « le CLIC itinérant ».

Le CLIC propose régulièrement des actions collectives à destination des personnes âgées, des Aidants et de leur entourage, telles que des groupes de parole, des réunions d'information, des conférences, des actions de prévention...

Les prochaines actions organisées sur le territoire du Haut Val de Sèvre auront lieu :

- le 29 mai à 14h30, salle des Halles à La Crèche : Tranquillité seniors conseils sur la protection du domicile ...
- le 31 mai à 14h30, Salle Madeleine Gelin à La Mothe Saint-Héray : les mesures de protections juridiques information sur les MASP, les tutelles ...

Ces réunions sont ouvertes à tous, et entièrement gratuites.

Pour les inscriptions et toutes informations complémentaires, contacter le CLIC du Haut Val de Sèvre au 05 49 76 42 63.

Retrouvez toute l'actualité du CLIC sur notre site internet : <http://www.clic-hautvaldesevre.com>



## STOP PUB : Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible !!!



Autocollant stop pub

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies de prospectus, de publicités ou de journaux gratuits. Ces courriers non adressés représentent chaque année plus de 35 kg par foyer (donnée ADEME).

Ce sont autant de déchets à collecter et à traiter... à la charge de la collectivité. Pour ceux qui ne lisent pas les publicités, et désirent ne plus les recevoir, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant ou une étiquette, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés.

Ainsi, le SMC, en partenariat avec le Conseil Général met à disposition des autocollants stop-pub. Ils sont disponibles en mairie et au SMC.

## Calendrier

### JUIN

- 02 et 03 : Rendez-vous aux jardins
- 16 et 17 : Journées du Patrimoine de Pays des Moulins
- 23 au 15 juillet : Les Nouvelles Métamorphoses

### JUILLET

- 21 et 22 : La Mothe à l'heure anglaise
- 25 : Journée découverte du Pays Mothais
- 28 et 29 : Foire à la Brocante

### AOUT

- 12 : Fête des couleurs

### SEPTEMBRE

- 31 août 1er et 2 : Fête des Rosières
- 15 et 16 : Journées Européennes du Patrimoine

### OCTOBRE

- 14 : Le livre à l'Orangerie

### DECEMBRE

- 14 : Balade de Noël
- 16 : Marché de Noël

